

**Compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2008 à l'Institut de grec,
16 rue de la Sorbonne**

Présents: Alain Billault (APLAES), Emmanuèle Blanc (APFLA-CPL), Paul Demont (SEL), Sabine Jarrety (SEL), Jacques Jouanna (AGB), Mireille Ko (CNARELA), Philippe Le Quéré (SLL), Romain Vignest (APL)

Philippe Le Quéré donne lecture du projet de réforme des Lycées tel qu'il a été compris par un syndicat. L'enseignement serait divisé en modules semestriels de trois heures.

En seconde, il y aurait 11 modules d'enseignement général (lettres, mathématiques, LV 1, LV 2, EPS, Histoire et géographie), 4 modules d'exploration (à choisir dans deux des quatre familles: humanités et arts, sciences, sciences de la société, technologie) et 3 modules d'accompagnement, pour l'approfondissement et la remédiation. En première et en terminale, il y aurait au total 16 modules généraux (lettres, mathématiques, LV 1, LV 2, Philosophie) et 16 modules de spécialisation, dont au moins 9 à choisir dans une même famille.

Dans l'enseignement général, cela aboutirait à réduire la place du français d'un tiers en classe de seconde (de 4h30 à 3h), et même plus si, comme cela apparaît souhaitable à tous, est intégré aux "Lettres" un enseignement de culture antique. C'est contradictoire avec les mesures, indispensables, prises pour renforcer le niveau de connaissance de la langue et de la littérature française du primaire au collège.

Cela rendra aussi extrêmement difficile, voire impossible, le choix d'un, et a fortiori de deux modules de langues anciennes, que les participants, après discussion, souhaitent intituler "grec ancien: langue et culture" et "latin: langue et culture". L'organisation en modules semestriels favoriserait en outre l'abandon en cours d'année, ruinant tout projet de progression méthodique et réduisant l'évaluation à une note négligeable de contrôle continu.

Réservés sur cette logique modulaire, les participants estiment absolument nécessaire pour le français de conserver en seconde 5 heures hebdomadaires annuelles (y compris un enseignement des "fondements de la culture européenne" intégrant la culture antique et assuré par des professeurs de Lettres classiques) et de maintenir, hors semestrialisation, les horaires existants dans le cycle terminal, général et technologique. Ils estiment enfin qu'en l'état le projet de réforme compromet la présence du latin et du grec dans l'enseignement secondaire, au moment où le renouvellement de ces disciplines en fait de puissants acteurs linguistiques et culturels.